

JOURNEE DE REFLEXION N°4

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2008 :

MOBILITE INTERNATIONALE DES AGENTS TERRITORIAUX : DU MYTHE A LA REALISATION, QUEL PARCOURS SUIVRE POUR SURVIVRE ?

Plusieurs mesures ont été adoptées pour favoriser la mobilité des fonctionnaires au sein de l'Union européenne et à l'international. Ceci est vrai pour les fonctionnaires d'État, mais aussi pour la fonction publique territoriale.

Parallèlement, l'expertise territoriale est de plus en plus reconnue au plan international, notamment par les bailleurs de fonds multilatéraux (UE, PNUD, ...).

À partir d'une comparaison entre analyse théorique des conditions de mobilité et récits d'expériences concrètes, le groupe tentera de proposer des points d'ancrage à ceux qui souhaitent développer la mobilité internationale des agents territoriaux.

OBJECTIFS DES JOURNEES

Cette offre a pour objet de proposer un lieu de mise en débat des orientations et questions qui traversent les pratiques de coopération décentralisée et plus largement l'action internationale des collectivités locales.

INSCRIPTION

Public :

Ces formations s'adressent aux personnels et élus des collectivités locales.

Bulletin d'inscription:

A demander à multilateral@coopdec.org.

Coût :

Tarif / personne / journée :
150 € TTC. (125,42 € HT) pour 1 session

ORGANISATION

Durée :

Les modules se déroulent sur une journée.

Horaires :

10h00 à 17h30 avec repas en commun (non pris en charge)

Lieu :

Locaux de l'Agence - 30 rue Claude Tillier - Paris 12^{ème}
M° Reuilly Diderot

Ou salle à proximité en fonction du nombre d'inscrits.

**Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter :**

Yannick Lechevallier
Directeur général
contact@coopdec.org
01 - 40 - 09 - 20 - 26

L'Agence COOP DEC Conseil a pour vocation d'accompagner les collectivités et leurs partenaires dans leur cheminement à travers le monde de la coopération décentralisée. Elle souhaite répondre, par cette offre de formations, aux attentes des personnes en charge des politiques de coopération.

Agence COOP DEC Conseil

Journées
de réflexion
et de capitalisation

4 journées de réflexion

Dans le but d'accompagner l'évolution de la réflexion sur l'action internationale des collectivités locales, l'Agence COOP DEC Conseil propose des journées de confrontations d'idées entre praticiens et chercheurs ou experts de thématiques particulières de la coopération décentralisée.

**www.coopdec.org
Tél : 01 40 09 20 26**

JOURNEE DE REFLEXION N°1

MERCREDI 2 JUILLET 2008 :

LA COOPERATION DECENTRALISEE APPUIE-T-ELLE LES PROCESSUS DE DECENTRALISATION ?

Par cette journée l'Agence COOP DEC Conseil souhaite s'inscrire dans l'effort de réflexion sur les objectifs et les modalités de la coopération décentralisée en proposant un échange entre analystes et acteurs. L'objectif est d'interroger l'impact réel des projets de coopération décentralisée sur l'avancée des processus de décentralisation.

« Appui à la décentralisation » et « action des collectivités françaises »

Une première partie visera à mettre en débat l'action des collectivités françaises dans le contexte des différentes formes d'appui à la décentralisation. Nous interrogerons notamment la circulation et l'imposition de modèles de développement et d'organisation des pouvoirs publics. Puis nous nous demanderons dans quelle mesure la réalité de l'intervention des collectivités françaises reflète effectivement le tournant affiché vers l'appui institutionnel aux collectivités du Sud.

De quelques projets, de leurs impacts et de leurs blocages

Une deuxième partie visera à passer au crible d'exemples concrets les discours convenus et ces réflexions générales :

- en étudiant l'impact de différentes interventions sur les institutions locales marocaines,
- puis en détaillant certains types de projets d'appui institutionnel (appui au budget, à la fiscalité, à la planification...) pour déceler les blocages inhérents à la dimension politique du fonctionnement des collectivités partenaires (du Nord comme du Sud).

La discussion sera introduite et animée par :

- Camille Al Dabaghy, en cours de doctorat (EHESS) sur l'impact des appuis internationaux au processus de décentralisation à Madagascar, - Camille Al Dabaghy a notamment été coordinatrice locale pour le CG Finistère à Diego Suarez (Madagascar).
- Marie-Hélène Chambrin, en cours de doctorat sur les incidences de la coopération décentralisée sur le fonctionnement des institutions locales, à partir du cas de Figuig (Maroc). Marie Hélène Chambrin est par ailleurs chargée de projets au service des relations internationales et de la coopération décentralisée du Conseil général de la Seine Saint-Denis.

JOURNEE DE REFLEXION N°2

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2008 :

COOPERATION DECENTRALISEE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : ARTIFICE DE COMMUNICATION OU VERITABLE RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES ?

La coopération décentralisée et le développement durable apparaissent officiellement au début des années 1990. Deux dispositions d'esprit qui souhaitent revisiter les concepts de « développement »... mais qui sont parfois rattrapées par des pratiques habituelles.

- Doit-on insérer du développement durable dans la coopération décentralisée ?
- Doit-on insérer un volet « coopération décentralisée » dans l'agenda 21 local ?
- Pourquoi ces questions et ce positionnement ?

Les deux notions ne renvoient-elles pas les politiques publiques à deux changements importants visant à repositionner, dans l'espace et dans le temps, les engagements et les actions qui en découlent ?

L'objet de cette journée est de proposer un moment de mise en débat des principes souvent présentés sur cette thématique afin de mieux les appréhender et de préciser les mises en application qui peuvent en découler.

JOURNEE DE REFLEXION N°3

VENDREDI 24 OCTOBRE 2008 :

COLLECTIVITES LOCALES ET ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE : RELATIONS CONDAMNEES A LA SIMPLE SUBVENTION OU POSSIBILITE D'UN REEL PARTENARIAT POUR UNE CITOYENNETE LOCALE INTERNATIONALE ?

De nombreuses collectivités proposent ou souhaitent proposer un soutien financier aux acteurs de leur territoire. Elles peuvent parfois être considérées comme des bailleurs de fonds ordinaires.

Il est pourtant possible de remplir autrement son rôle d'animateur du territoire vis-à-vis des acteurs de la solidarité internationale.

Par ailleurs, le nombre d'associations 1901 « humanitaires » est estimé à 30 ou 40000 structures locales. Ce champ est un enjeu économique (cf. étude du Conseil régional de Rhône Alpes sur « l'impact économique de la solidarité internationale en Rhône Alpes ») et social.

Cette journée permettra :

- de cerner les enjeux d'un appui financier, les contraintes, et les outils permettant d'en faire un moyen de dialogue avec les porteurs de projets ;
- d'étudier différentes possibilités pour développer un accompagnement plus approfondi des acteurs.

Les intervenants (chercheurs, experts, praticiens,...) pour les trois journées de septembre, octobre, novembre, seront précisés ultérieurement.